

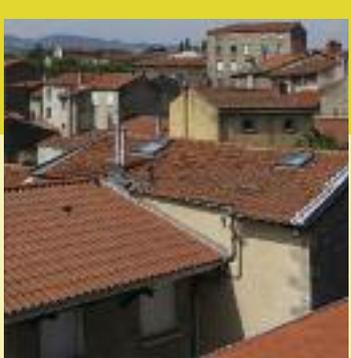


DOSSIER ARTISANAT, COMMERCES P14



En route pour 2015

3



Révision du PLU

8



Objectif zéro pesticide

8

22 & 29 mars
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES,
 salles d'activités
 de l'école maternelle,
 de 8h à 18h.

FÉVRIER

28
LOTO DE L'APEL
 Espace Flora Tristan, 18h

MARS

1
SAUCISSON CHAUD
PATATES, CLASSES EN 9
 Place du 11 novembre
 1918, 7h

5
RÉUNION DES CLASSES
EN 5,
 Maison de la Petite
 Enfance, 20h30

6
PALMARÈS DES SPORTS
 Espace Flora Tristan, 19h

7
PORTES OUVERTES
ÉCOLE ST JULIEN
 De 9h à 12h

8
REPAS DES AÎNÉS
 Espace Flora Tristan, 12h

13
CLUB JAZZ
 École de musique César
 Geoffray, Espace Flora
 Tristan, 20h

21
NETTOYAGE
DE PRINTEMPS
 RV 9h place Étienne
 Morillon

22
RALLYE CYCLO-CLUB
DE PRINTEMPS
 Par le Cyclo-club
 jarrézien, MJPT

22
SAUCISSON CHAUD
PATATES
 Société de chasse
 Verchery-Grand Champ,
 place du 11 novembre
 1918, 8h30

27
DON DU SANG,
 Espace Flora Tristan,
 de 16h15 à 19h15



28
▶CARNAVAL
 Village, 11h
▶TOURNOI DE JUDO
 Salle Jean Garin

29
▶CONCERT DE PÂQUES
 Chorale de Soucieu en
 Jarrest, Église, 17h
▶TOURNOI DE JUDO
 Salle Jean Garin

AVRIL

4
TOURNOI DE BASKET
 Loisirs mixte, salle Jean
 Garin, 13h

MAI

8
70^e ANNIVERSAIRE DE
L'ARMISTICE DE 1945
 Square du Souvenir, 11h

16
VIDE-GRENIER,
 Par l'ASSB, stade Jean
 Rivière

30
▶CONCOURS DE PÉTANQUE
 Par le Club des Amis
 Jarréziens, jeux de
 boules, 14h
▶CONCERT BRASSENS
 Espace Flora Tristan

JUIN

5
CROSS DU CME,
RECETTE CARITATIVE
 Stade Jean Rivière, 17h

6
GALA DE LA MJPT
 Espace Flora Tristan,
 14h

7
VIDE-GRENIER
 Par l'OGEC, École St Julien
GALA DE LA MJPT
 Espace Flora Tristan, 14h

12
CONCOURS DE
PETANQUE
 Par l'Amicale des
 Pompiers, stade Jean
 Rivière, 18h30

13
FÊTE DE L'ÉCOLE
PUBLIQUE DES
CHADRILLONS
 École maternelle, 14h

12-13-14
THÉÂTRE
 Compagnie du Contoir,
 Espace Flora Tristan
 (20h30 vendredi et
 samedi, 15h dimanche)

20
FÊTE DE LA MUSIQUE ET
DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
 14h

20 & 21
TOURNOI
DE WARGAMES,
 Espace Part'Agés, 8h

27
KERMESSE DE L'ÉCOLE
ST JULIEN 15h



JUILLET

3
▶SOIRÉE SANS
VOITURE,
 Place du Planil, 18h
▶SIGNATURE
DE LA CHARTE ZÉRO
PESTICIDES



- ▶ Les rendez-vous 2
- ▶ Édito mag' 3
- ▶ Brèves de conseil 4
- ▶ Soucieu quoi de neuf ? 6
- ▶ L'Écho des commissions .. 12
- ▶ Environnement 13
- ▶ Dossier : vie économique .. 14
- ▶ Les jeunes ont 18
- la pêche
- ▶ Assos 21
- ▶ Portrait 26
- ▶ Sortir 27
- ▶ Soucieu en images 28



ÉDITO mag'

2015 : nous devons garder notre lucidité !

La nouvelle année a débuté par une succession de tragédies qu'il est important de condamner sans ambiguïté. La réponse du peuple français a été exceptionnelle dans sa spontanéité et sa détermination. Le 10 janvier lors de la cérémonie des vœux je disais : "Nous devons garder notre lucidité et ne pas céder aux pressions contraires à nos convictions". Il me semble que cette mise en garde est toujours d'actualité.

Voici quelques éléments importants pour l'année à venir, et en premier lieu, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. C'est un enjeu majeur pour notre commune, nous devons concilier notre vision du territoire rural et harmonieux avec celle de toutes les structures qui nous encadrent et prendre en compte dans la mesure du possible les demandes individuelles. Vous trouverez des informations détaillées dans les pages qui suivent.

Les nouveaux locaux techniques seront construits au-dessus du cimetière sur un terrain municipal. Le bâtiment abritera également une surface de stockage pour les associations. Les travaux vont débiter à l'automne.

Le réseau d'égouts qui collectera les eaux usées du Haut et du Bas Marjon doit se réaliser cette année. La piste de la mini-station d'épuration est abandonnée au profit d'un réseau raccordé au quartier de la Tolonne. Ce projet très ancien illustre bien les difficultés de toutes sortes rencontrées par un maître d'ouvrage lorsqu'il faut synchroniser un grand nombre d'actions : le projet, les subventions, la réglementation, les servitudes etc.

La Communauté de communes à travers les compétences exercées a un rôle primordial dans la vie du territoire. Les 4 élus jarréziens s'investissent largement dans sa gestion, Gérard Grange est le premier vice-président. Deux très gros projets vont se poursuivre en 2015 :

► À l'automne, le centre nautique, "Les Bassins de l'Aqueduc" mettra quelques 730 m² à disposition du public, 7 jours sur 7 de 9h à 22h.

► Prévu au Clos Fournereau, le nouveau bâtiment administratif va regrouper l'ensemble des services à la population et donner un sens au guichet unique.

Enfin, compétence majeure qui passe souvent inaperçue, la voirie sera désormais abordée de façon globale : en 2015 la commission intercommunale va recenser tous les projets et établir un calendrier, pour lequel Soucieu a soumis 12 projets pour les 5 ans à venir.

Concernant la préparation du budget 2015, la baisse brutale des dotations de l'état (- 47 000 €), la prise en compte de nouvelles dépenses liées à la modification des rythmes scolaires et à l'augmentation des effectifs (+ 40 000 €) ainsi que la contribution à l'effort de création de logements sociaux alourdi par la loi Duflot (+ 40 000 €), mettent en péril les équilibres financiers antérieurs. Il nous faut donc impérativement réaliser des économies, soit dans le fonctionnement, soit dans l'investissement. Les élus, les agents doivent se mobiliser afin de conserver un niveau de service le plus stable possible.

Même dans ce contexte, nous devons rester optimistes et positifs à l'image des enfants. Le 10 janvier, j'ai donné la parole aux élus du conseil municipal d'enfants. Plusieurs d'entre eux sont intervenus, ils m'ont impressionné par leur engagement, leur lucidité et leur détermination. Continuez à être notre rayon de soleil.

Faire face à ce qui nous attend en 2015 avec sérénité, en travaillant en équipe, c'est le meilleur moyen d'apporter une réponse adaptée aux problèmes rencontrés.

→ Bernard CHATAIN, Maire





(État civil)

NAISSANCES



Alice BROISIN,
19 décembre



Bérénice CELLE,
9 octobre



Dorian GUIZE,
8 novembre



Evan CHARLET,
12 novembre



Lola GRAND,
3 décembre



Lorina FAVRE
MARTINS, 15 octobre

ET AUSSI

Alessandro DOS SANTOS, 28 novembre

Capucine DURANTET, 9 octobre

Jeanne ASENSIO, 21 décembre

Jules MÉNIER, 16 octobre

Liam DESROCHERS, 19 décembre

Livio CHIERA, 13 décembre

Loïc FALCON, 26 décembre

Romain MOYNE, 22 octobre

Samuel KOENSGEN, 14 octobre

Stella BELVITO, 29 décembre

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2014

VOIRIE

Convention avec GRDF pour équipements de télérelève

Dans le cadre de ses obligations et afin de fiabiliser les relevés des compteurs, GRDF développe la télérelève.

D'une part la mise à disposition plus fréquente de données de consommation devrait permettre de mieux maîtriser l'énergie d'autre part, la nouvelle facturation sur index réels constituera un gain en qualité et une satisfaction pour les clients.

Des équipements techniques sont nécessaires pour mettre en place la télérelève: les sites pressentis sont la salle Jean Garin et l'Église.

Dans le cadre d'une convention, GRDF versera une redevance annuelle de 50€ HT par site.

Approuvé par 16 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions.

INTERCOMMUNALITÉ

Constitution d'une société publique locale : SPL

Le Conseil municipal est appelé à préciser l'objet social de la SPL validé précédemment le 17/03/2014.

Afin de répondre aux attentes formulées par la Préfecture l'objet social est précisé comme suit :

“La SPL a pour objet la gestion et l'animation des actions éducatives et de loisirs en faveur des enfants sur le territoire de ses membres, en l'occurrence le Pays Mornantais. Elle assurera la mise en œuvre des accueils de loisirs ainsi que la mise en place d'un centre de ressources enfance. Celui-ci proposera notamment des prestations d'animation, de direction ainsi que des formations techniques pour les animateurs extrascolaire et périscolaire”.

Approuvé à l'unanimité.

ENFANCE/JEUNESSE/SCOLAIRE

Convention de mise à disposition de personnel par l'association “Loisirs en pays mornantais”

L'évolution du nombre d'enfants accueillis dans le temps de midi et dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires est telle, que les effectifs dépassent 300 enfants.

La législation relative aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) impose la présence de 2 personnes titulaires du BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur ou équivalent) au-delà du seuil de 300 enfants.

Dans ce contexte, la commune a déclaré 1 A.L.S.H. maternel et 1 A.L.S.H. élémentaire auprès des Services de l'État et de la CAF afin d'être conforme à la réglementation.

Par ailleurs, lors d'absences d'animateurs dans le temps de midi ou celui des ateliers périscolaires, la commune peut avoir des besoins occasionnels.

Un partenariat existe avec l'association Loisirs en Pays Mornantais visant à mutualiser du personnel entre le centre de loisirs du mercredi et les besoins des communes les jours scolaires.

Dans ce cadre, il est proposé de signer une convention pour la mise à disposition d'un animateur titulaire du BAFD ou équivalent et de signer des conventions à chaque besoin d'animateur remplaçant.

Approuvé à l'unanimité.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques année 2013/2014

Lorsque des écoles publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Il est proposé de fixer la participation annuelle pour l'année scolaire 2013/2014 :

coût annuel par élève :
école maternelle : 472 €
école élémentaire : 236 €.

Adopté à l'unanimité.

Convention avec l'OGEC Saint Julien

La Commune est tenue de participer aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Julien. La convention est arrivée à terme en 2013, il convient donc d'en établir une nouvelle. La convention est établie pour une durée de 6 ans soit jusqu'en 2019. La convention fixe les obligations de l'école Saint Julien et de la commune ainsi que les modalités de versement de la subvention annuelle.

Approuvé à l'unanimité.



Un atelier périscolaire

OGEC - montant de la subvention 2014

Concernant la participation 2014 (pour l'année scolaire 2013-2014) les montants par élève sont les suivants : Maternelle : 1 157.66 €. Primaire : 317.39 €.

Selon les effectifs communiqués et en retenant uniquement les enfants résidant sur la commune, le montant est ainsi évalué :

- ▶ maternelle : 1 157.66 € x 48 élèves soit 55 567.68 euros ;
- ▶ primaire : 317.39 € x 49 élèves soit 15 552.11 euros.

Soit un total de 71 119.79 euros.

Approuvé à l'unanimité.

Nouveaux rythmes scolaires : convention ateliers

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune met en place chaque mardi et vendredi de 15h à 16h30 des ateliers thématiques culturels ou sportifs.

L'ensemble du personnel du Pôle Enfance est mobilisé ainsi que des intervenants extérieurs dans le cadre d'un partenariat avec les associations locales, ce qui nécessite la signature de conventions avec les différentes associations concernées. Ci-dessous :

L'association "École de Musique" propose la mise en place d'ateliers "Chant, Tam-Tam en Folie et Atelier sonore".

L'association "Sans dessus dessous" (sur la Copamo) propose la mise en place d'ateliers "Cirque".

L'association "Soupe à l'art" propose la mise en place d'ateliers "Cube plastique".

L'association "Tennis club de Soucieu en Jarrest" propose la mise en place d'ateliers "Tennis".

Approuvé à l'unanimité.

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2014

URBANISME

Taxe d'aménagement : fixation du taux et des exonérations

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- ▶ d'instituer sur l'ensemble du territoire de la commune un taux de 5% ;
- ▶ d'exonérer du paiement de la base d'aménagement les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m² ;
- ▶ d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable, à compter du 1/01/2015.

Approuvé à l'unanimité

Mise en révision générale du PLU

Le Conseil municipal lance officiellement la révision du PLU. Approuvé à l'unanimité. Voir article en page 8.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Mission d'assistance juridique au Centre de gestion du Rhône. Avenant 2015

Le Centre de gestion assiste la Commune, dans la résolution des difficultés d'ordre juridique liées à la gestion territoriale dans le cadre d'une convention. Il s'agit notamment d'une veille juridique et de notes juridiques particulières. La participation pour l'année 2015 est fixée à 3226 €. Approuvé à l'unanimité.

PÔLE ENFANCE

Départ échelonné - création d'une pénalité de retard

Le départ échelonné fonctionne les jours scolaires de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30. Les parents peuvent désigner une tierce personne, autorisée à venir chercher l'enfant en cas de retard. Malgré cela, les retards fréquents de certains parents entraînent des surcoûts pour la collectivité. C'est pourquoi il convient de mettre en place la facturation d'une pénalité de retard calculée par ¼ d'heure commencé.

Le tarif sera calculé de la sorte :

- 0 à 15 mn de retard : 5 euros,
- 16 à 30 mn de retard : 10 euros,
- 31 à 45 mn de retard : 15 euros,
- 46 à 60 mn de retard : 20 euros.

Approuvé à l'unanimité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Signature d'une charte d'entretien "objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages"

Approuvé avec 21 voix pour et 3 absentions. cf article en page 8.

VIE ASSOCIATIVE

Subvention bibliothèque jarrezienne 2014

L'association Bibliothèque jarrezienne participe à la mise en œuvre de l'action en faveur de la lecture publique, il est proposé de lui allouer une subvention d'un montant de 500 € au titre de 2014.

Adopté à l'unanimité. ♦

Comment détourner joyeusement les livres



(État civil)

MARIAGES



Fabrice BURLET et Renou SAN, 11 octobre

ET AUSSI

Xavier BONJOUR et Solange MANIOLON,
20 septembre 2014

DÉCÈS

Alain LAGUT, 13 décembre
Antonio LIMA FERREIRA, 17 décembre
Philomène GRANJON, 25 décembre
Noël POYET, 17 décembre

en bref



» FORMATION AU DÉFIBRILLATEUR

Si vous êtes intéressé, contactez la mairie.

SEANCE 19 JANVIER 2015

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire expose : "Pour évoquer le budget 2015, il convient de faire le bilan de 2014 afin de connaître les ressources disponibles et les conditions d'élaboration du budget 2015.

Concernant les dépenses de fonctionnement, nous avons prévu 2,4 millions d'euros et nous avons réalisé 2,3 millions. La prévision était proche de la réalité. En recettes, nous avons prévu 2,8 millions d'euros et nous avons réalisé 2,7 millions.

Concernant l'investissement, le rythme des dépenses est lié à l'état d'avancée des projets. En 2014, nous avons inscrit 2,4 millions d'euros et nous avons réalisé 1,3 million d'euros. En recettes, nous avons inscrit 2,4 millions d'euros, nous avons réalisé 1,6 millions d'euros.

Notre excédent de fonctionnement s'élève en 2014 à environ 400 000 euros d'épargne brute et environ 300 000 euros d'épargne nette. L'épargne nette montre la situation financière de la commune.

Nous nous situons au niveau de la moyenne nationale des communes de notre strate de population.

Pour ne pas entraver l'épargne nette, il faut continuer à contenir les dépenses. Dans le contexte actuel, la situation risque de se compliquer. En effet, en 2015 des réformes nationales vont fortement impacter le budget municipal.

La réforme des rythmes scolaires sera mise en œuvre en année pleine. Ses effets viendront s'ajouter à l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant les services du pôle enfance ainsi qu'à l'ajustement du nombre et de la qualification des encadrants à la réglementation de la CAF. Cela engendrera un surcoût d'environ 40 000 euros.

En deuxième lieu, la modification des règles de calcul de la pénalité liée au pourcentage de logements sociaux va multiplier par 3,33 la contribution jarrézienne. La loi faisant passer le pourcentage de 20 % à 25 % fait que la contribution 2015 sera d'environ 40 000 euros.

Enfin, dans le cadre du plan gouvernemental pour la réduction de la dépense publique, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) va baisser. Une partie de la baisse sera compensée par l'augmentation de la population. La diminution devrait être d'environ 30 000 euros.

À ce jour, il apparaît que l'épargne nette devrait baisser significativement. Cette situation va obliger le Conseil Municipal à faire des choix." ♦

PERMIS DE CONSTRUIRE : DU NOUVEAU

Si la démarche reste identique pour l'utilisateur, le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) est dorénavant porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais.



Depuis le 15 octobre 2014, le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (permis de construire, d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) n'est plus porté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais

par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais. La loi ALUR dispose que l'État doit se désengager de l'instruction de ces demandes auprès des communes.

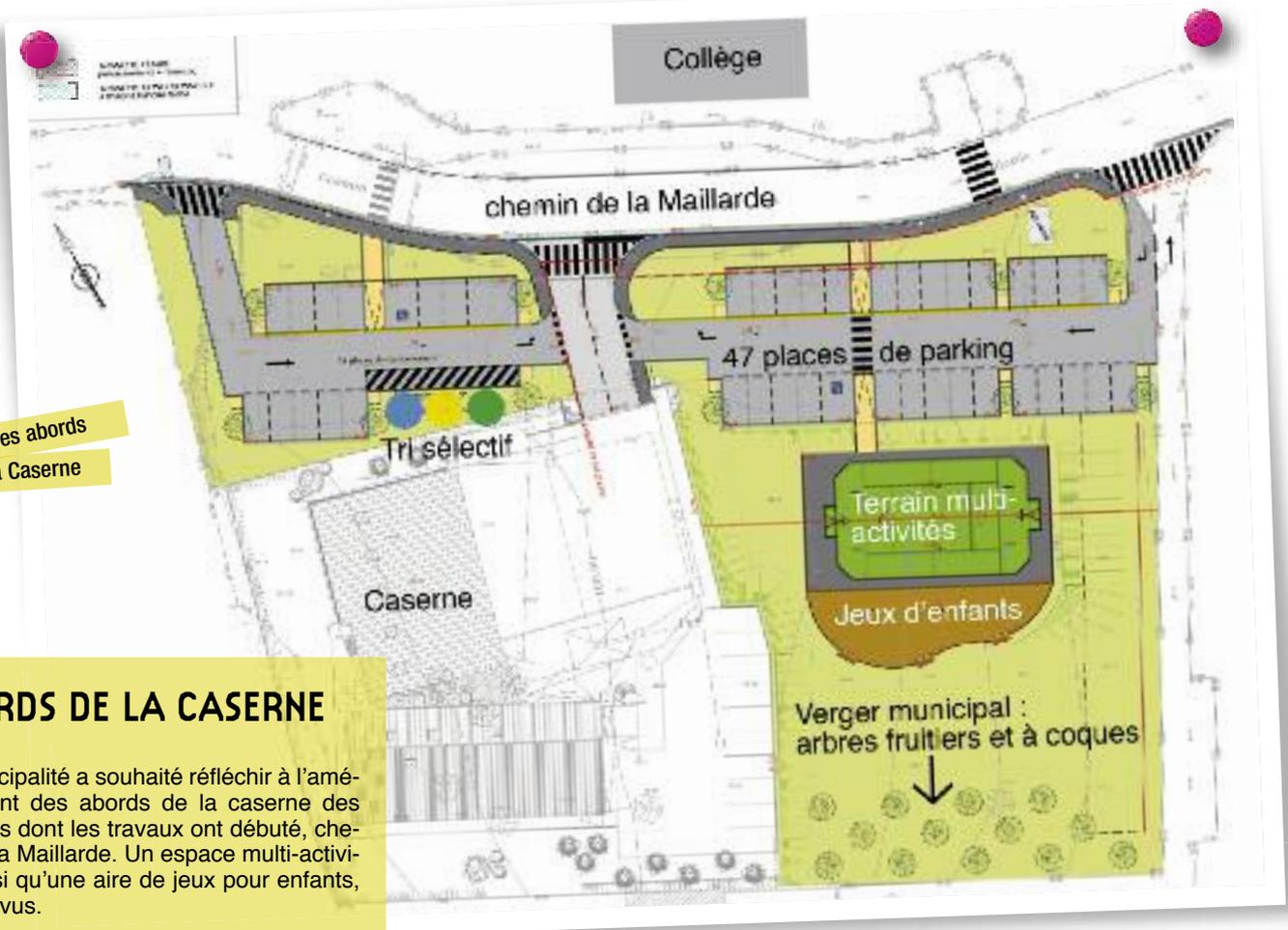
Toutefois, la démarche reste la même pour les habitants de l'Ouest Lyonnais qui doivent toujours effectuer leur dépôt de demande en mairie. Le service ADS donne un avis sur ces dossiers, au regard du PLU communal et des diverses réglementations en vigueur, mais c'est bien le maire de la commune concernée qui demeure compétent pour délivrer les autorisations.

Situé dans des locaux à Mornant, le service couvre les communes de 3 communautés de communes de l'Ouest Lyonnais : Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais et Pays Mornantais. ♦

Prochaines réunions du Conseil municipal : 16 mars, 11 mai, 6 juillet. Séances ouvertes au public.



Plan des abords de la Caserne



ABORDS DE LA CASERNE

La Municipalité a souhaité réfléchir à l'aménagement des abords de la caserne des pompiers dont les travaux ont débuté, chemin de la Maillarde. Un espace multi-activités, ainsi qu'une aire de jeux pour enfants, sont prévus.

PROJET DU BATIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Les locaux techniques, sis route de Brignais, devenant trop exigus et non-conformes, vont être déplacés allée des Nectavignes. En plus de la surface dédiée aux services techniques, des locaux de stockage associatif sont prévus.





MISE EN RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

DÉFINITION DES OBJECTIFS DU NOUVEAU PLU

- ▶ Mettre le PLU en compatibilité avec le SCOT de l'Ouest lyonnais.
- ▶ Organiser le renouvellement urbain de la commune pour soutenir son développement, dans une optique :
 - de maîtrise de la densification et des formes urbaines produites ;
 - de diversification des formes et des typologies d'habitat ;
 - de renforcement de la centralité du village et des espaces de sociabilité et de rencontre favorables à son animation, en maintenant et affirmant sa mixité de fonctions et la cohérence de la trame viaire et de cheminements modes doux ;
 - de limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles, pour réduire l'impact du développement urbain sur l'environnement et l'agriculture.
- ▶ Poursuivre les efforts engagés en faveur de la production de logements abordables, pour :
- ▶ favoriser l'accès au logement dans un contexte de forte pression foncière et immobilière ;
- ▶ se rapprocher progressivement de l'objectif imposé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (2000), de compter 25 % de logements aidés parmi les résidences principales de la commune ;
- ▶ amorcer une réflexion d'ensemble à l'échelle de la commune pour réorganiser les déplacements, dans le but :
 - d'atténuer l'impact du trafic de transit en centre-village (carrefour RD 25/ RD 30) ;
 - de sécuriser et encourager les trajets en modes doux ;
 - de favoriser l'usage des transports en commun et d'améliorer la desserte ;
- ▶ protéger les espaces naturels et agricoles stratégiques sur la Commune :
- ▶ préserver le patrimoine architectural, urbain et paysager de la commune.

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Conformément aux dispositions de l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme, une concertation préalable sera organisée, associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

La concertation sera organisée selon les modalités suivantes :

L'information du public sera assurée par :

- ▶ la mise à disposition en mairie des documents de synthèse de chaque phase (diagnostic / PADD), durant toute la phase de concertation,
- ▶ la mise en place de panneaux d'exposition en mairie, synthétisant chaque phase (diagnostic / PADD) au fur et à mesure de leur élaboration,
- ▶ la publication d'un article au moins sur le site Internet de la Commune et dans le bulletin municipal,
- ▶ le public pourra faire connaître ses observations dans un registre ouvert en mairie pendant toute la durée de la concertation ;
- ▶ deux réunions publiques d'échange et de concertation seront organisées.

Les avis exprimés et consignés feront l'objet d'un bilan formalisé qui sera présenté au Conseil municipal au plus tard lors de l'arrêt du projet et tenu à la disposition du public.

Avant l'arrêt du projet de PLU, le Conseil municipal débattera des orientations fondamentales du nouveau PADD.

La Commune a retenu le cabinet AUA pour l'accompagner dans cette démarche. ♦

VERS ZERO PESTICIDE

Notre commune s'engage à supprimer progressivement l'utilisation des pesticides pour gérer ses espaces communaux.

Le 15/12/2014, le Conseil municipal a décidé de s'engager dans la charte régionale d'entretien des espaces publics "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages". La signature officielle aura lieu le **3 juillet 2015**, même si le travail a d'ores et déjà débuté.

Cet engagement permet d'une part de valoriser le travail accompli depuis plusieurs années par les services techniques dans lequel Joël Emptaz, le responsable, est très impliqué, et d'autre part de mener une réflexion pour redéfinir les zones à risque vis-à-vis de la pollution de l'eau, les priorités d'interventions, les techniques de désherbage, etc.

PRÉSERVER NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Des formations seront proposées aux agents communaux, des actions de sensibilisation seront menées en parallèle. Le bilan annuel réalisé chaque année permettra à la Commune d'évoluer dans la démarche selon 3 niveaux de progression.

À travers cette charte nationale, la Commune renforce son engagement pour préserver notre santé et notre environnement. Pour Soucieu, c'est le SMAGGA qui nous accompagne.

Elle invite également les habitants à se pencher sur leurs propres pratiques au jardin.



"Une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus".
Ralph Waldo Emerson. ♦





NAISSANCE DU NOUVEAU RHÔNE

Depuis le premier janvier le département du Rhône a coupé ses liens avec le Grand Lyon devenu Métropole de Lyon.

La commune de Soucieu appartient désormais à un département du Rhône reconfiguré, présidé par Danielle Chuzeville. Réduit à 13 cantons et 430 000 habitants, il affiche une image plus rurale même si sa population est à dominante péri-urbaine.

Cette reconfiguration territoriale, destinée à clarifier les compétences exercées, à gagner en efficacité dans l'avenir, ne va pas impacter la vie quotidienne des habitants dans un premier temps. Cependant, l'attraction d'une Métropole aux compétences renforcées, devrait bénéficier au nouveau département qui a ses propres atouts, avec une réelle capacité de développement économique génératrice d'emplois et une agriculture très présente, notamment tournée vers les circuits courts pour alimenter la Métropole.

On peut aussi espérer que cette nouvelle organisation, qui repose sur une rationalisation des moyens humains et financiers, permettra d'apporter à terme des réponses plus adaptées aux besoins essentiels des habitants : emploi, logement, transport, services... ♦

GERARD GRANGE



Les élections départementales qui se dérouleront les 22 et 29 mars permettront de désigner le binôme de conseillers départementaux (un homme, une femme) qui représentera chacun des 13 nouveaux cantons.

Ampuis - Chaussan - Condrieu - Échalas - Les Haies - Loire - Longes - Mornant - Riverie - Saint-Andéol-le-Château - Saint-Cyr-sur-le-Rhône - Saint-Didier-sous-Riverie - Sainte-Colombe - Saint-Jean-de-Toulas - Saint-Laurent-d'Agy - Saint-Maurice-sur-Dargoire - Saint-Romain-en-Gier - Saint-Sorlin - Soucieu-en-Jarrest - Trèves - Tupin-et-Semons

PROPRIÉTAIRES DE BOIS : UNE ASSOCIATION POUR SE REGROUPER

À partir du constat de l'extrême morcellement de la forêt privée rendant l'exploitation de celle-ci difficile (accès, isolement des propriétaires, absence de filière bois...) des propriétaires forestiers viennent de se regrouper en association (ASLGF). Cette association qui bénéficie du soutien de collectivités locales rassemblera vos parcelles de bois afin de vous donner les moyens de les exploiter et de les valoriser. Pour ceux qui le souhaitent, elle permettra de rassembler les travaux forestiers de ses adhérents afin d'en optimiser les coûts, de faciliter la vente des bois en améliorant la desserte des parcelles adhérentes, tout en bénéficiant d'un appui technique gratuit. Chacun reste propriétaire de ses parcelles et seul décisionnaire des opérations qui y seront conduites.

Cette association syndicale est une vraie opportunité pour les propriétaires désireux de devenir des exploitants actifs de leur(s) parcelle(s) même de petite surface et ce à un coût associatif. Ils bénéficieront en outre du dynamisme et des connaissances d'un groupe motivé ainsi que de formations techniques. ♦

*Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Monts et Coteaux du Lyonnais

→ Contact technicienne forestière
CRPF
 Marie-Pauline TACHON
 Tél : 06 77 09 71 06
 marie-pauline.tachon@crpf.fr





ADTL – Association de Développement Touristique du Lyonnais

LES ACTUALITÉS TOURISTIQUES DES MONTS ET COTEAUX DU LYONNAIS

RETROUVEZ TOUTES LES BONNES ADRESSES

Des activités à ne pas manquer dans les Monts et Coteaux du Lyonnais : demandez-les dans les sept offices de tourisme (OT) du Lyonnais ou commandez les directement en ligne : www.le-lyonnais.org/espace-brochures.html.

À LA RECHERCHE DE BONS PLANS ?

Abonnez-vous à la newsletter mensuelle "D'un cOTé à l'autre des Monts et Coteaux du Lyonnais" et retrouvez en exclusivité les dernières nouveautés sur les hébergements, restaurants, activités ou idées de sorties ! Pour s'abonner : www.le-lyonnais.org/newsletter.html

DEVENEZ PHOTOS REPORTER

Avec l'application instagram, publiez vos photos avec les tags : #montsdulyonnais ou #coteauxdulyonnais ou #lelyonnaismontsetcoteaux, et faites-nous partager vos plus belles photos des Monts et Coteaux du Lyonnais ! Retrouvez ces clichés sur la page Facebook "Le Lyonnais Monts et Coteaux Tourisme".

Et n'hésitez pas à devenir "Fan" de notre page en cliquant sur "j'aime" ! ♦

+d'infos : www.le-lyonnais.org



25 MARS : DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la première inscription de votre enfant dans une école publique (maternelle ou élémentaire), ou en cas d'éménagement à Soucieu en Jarrest, vous devez prendre contact avec la directrice de l'école concernée.

Un rendez-vous vous sera fixé, où les documents suivants vous seront demandés :

- ▶ le livret de famille,
- ▶ un justificatif de domicile,
- ▶ le carnet de santé de l'enfant,
- ▶ un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre école.

IMPORTANT : Cette année, les inscriptions doivent se faire avant le 25 mars pour la rentrée prochaine. Inscrire vos enfants au plus tôt permet à la commune d'anticiper dans les meilleures conditions possibles la création probable d'une nouvelle classe en maternelle. ♦

DÉPARTS À LA RETRAITE

Elle rend son tablier

Marie-Hélène RIBEIRO,
12 années de service



Nous avons guinché pour notre départ à la retraite

Il fait le mur... pour de bon
Bernard GRANJON, 29 années de service.





BIBLIOTHÈQUE : C'EST L'HEURE DES BONNES RÉOLUTIONS !

HORAIRE : TOUJOURS PLUS D'OUVERTURE

La bibliothèque élargit ses horaires et ouvre le jeudi après-midi. Depuis le 1^{er} janvier, y compris pendant les vacances scolaires, le public est accueilli les :

- ▶ mardis : 9h30-12h — 16h30-18h30,
- ▶ mercredis : 9h30-12h — 15h-18h30,
- ▶ jeudis : 16h30-18h30,
- ▶ vendredis : 16h30-18h30,
- ▶ samedis : 9h30-12h.

En dehors de ces heures, la bibliothèque reçoit les classes, les TAP (temps d'ateliers périscolaires), les crèches et les groupes de la MAS Soleil.

Exceptionnellement, le prêt de livres et de CD sera interrompu du 5 au 13 mars, en raison d'un changement de logiciel de gestion. Vous pourrez cependant venir à la Bibliothèque pour lire sur place ou rendre des documents. Si vous souhaitez faire des provisions de lecture avant ces dates, il vous sera possible d'emprunter un plus grand nombre de livres et CD fin février et jusqu'au 4 mars.

ANIMATIONS POUR DÉBUT 2015

Exposition

"Haïku" du 21 février au 21 mars (avec un atelier calligraphie le samedi 28 février de 10h à 12h pour les ados et les adultes).

Rendez-vous réguliers

▶ Conte pour les tout-petits (1 an à 5 ans) le mercredi à 10h30, puis 11h, les 25 mars, 27 mai et 1^{er} juillet.

▶ Bouillon de lecture le 2^e jeudi du mois (lieux et thèmes disponibles à la bibliothèque).

▶ Prix MES-SOU-THU : d'ici fin mai, lisez la sélection de romans et/ou BD adultes pour le prix des trois villages (MESSimy-SOUcieu-THUUrins) et votez pour votre livre préféré. Débat et proclamation des résultats vendredi 5 juin à 18h30. ♦

ALINE GAUTHIER

CENTRES DE LOISIRS : LA COPAMO PREND LA MAIN

Depuis le premier janvier 2015, la Communauté de Communes gère ses centres de loisirs 4/12 ans via un nouveau dispositif appelé SPL (Société Publique locale).

Empruntée à l'économie d'entreprise, cette structure juridique constituée majoritairement d'élus intercommunaux siégeant aux côtés de représentants de parents et des communes permet de piloter le service de garde proposé aux familles du territoire (gardes du mercredi, des petites vacances et des mois d'été).

En l'état, le service auparavant confié à l'association LPM (Loisirs en Pays Mornantais qui n'avait plus souhaité poursuivre) reste conservé. Il comprend les accueils fixes (4/12 ans) de Rontalon, St-Maurice, Mornant, Oriéanas, Soucieu et Taluyers, sachant que les enfants des autres communes sont acheminés par un transport approprié. L'intégralité du personnel d'encadrement est transférée, Sabine SPERY continue d'assurer la direction générale de tous les centres sur le terrain avec six directeurs adjoints. À terme, cette nouvelle structure devrait permettre à la collectivité de gérer au plus près ses services mais aussi de les développer avec l'objectif de mutualisation et de souplesse.

MUTUALISER POUR FIDÉLISER DES ANIMATEURS

Dans cette optique le "Centre de ressources", nouvellement créé devrait permettre aux communes qui le souhaitent de trouver un personnel qualifié (BADF, BAFA) pour compléter si besoin aux services périscolaires. Il n'est effectivement pas simple de trouver sur une même

commune toutes les ressources en personnel d'animation sur les plages horaires spécifiques.

Mais l'aventure débute. Rappelons que la Communauté de communes réfléchit depuis deux ans à la structure adéquate pour gérer son service enfance. Plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres, elle vient d'opter pour cette solution novatrice (expérimentée avec succès sur des services enfance en Alsace) qui lui permettra non seulement d'avoir son mot à dire dans le processus de cogestion, mais de pouvoir y associer par délégation des représentants des parents. Il appartient désormais aux 16 élus du Conseil d'administration de relever la gageure d'un budget serré qui doit prendre en compte les déficits inhérents à la gestion précédente, avec les contraintes législatives et économiques du nouveau dispositif. Il appartiendra à cette nouvelle SPL de faire ses preuves en matière de gestion tout en s'efforçant de maintenir une qualité de service reconnue par les familles dans les 16 communes... Un très gros challenge. ♦

SYLVIE BROYER

Repères : SPL : Société Publique Locale | Conseil d'Administration = 16 membres élus et cinq censeurs à voix consultative (parents issus de l'ex association LPM) | Président Directeur Général : Véronique MERLE (adjointe scolaire et enfance à Mornant) | Élus jarréziens : Sylvie BROYER siège au CA, Pascal TRILOFF siège à l'Assemblée des Communes (instance préparatoire).



SCOLAIRE

RYTHMES SCOLAIRES, PREMIER BILAN



Le bilan des nouvelles activités périscolaires mises en place à la rentrée est quelque peu contrasté. On constate une participation des enfants très importante (79% des enfants inscrits). Pour l'école élémentaire les retours des parents sont plutôt positifs, ils soulignent la qualité et la diversité des activités. Pour l'école maternelle, les parents se montrent globalement satisfaits, cependant le fonctionnement du dispositif pose un certain nombre de problèmes. Il génère de la fatigue et de l'agitation, il n'est donc pas le mieux adapté pour cette tranche d'âge des 3 à 5 ans. Des ajustements apparaissent nécessaires tant sur la durée que sur la nature des activités proposées qui devront privilégier davantage les temps de repos. Des réunions de concertation avec tous les acteurs (parents, enseignants, animateurs...) sont régulièrement organisées afin de trouver les bonnes solutions à mettre en œuvre pour la rentrée prochaine.

GÉRARD GRANGE,
ADJOINT AUX AFFAIRES SCOLAIRES

JEUNESSE

LE CHAMP DE BOSSES APPELÉ A DISPARAÎTRE



Les travaux d'implantation des nouveaux locaux techniques vont conduire avant l'été à la suppression du champ de bosses. Ce terrain a fait l'objet de modifications intempestives et ne répondait plus aux normes de sécurité. Actuellement la commune propose un espace pour la pratique du skate, elle va se doter d'un parc multi-activités jouxtant la nouvelle caserne. Le CME (Conseil Municipal d'Enfants) est à l'écoute des jeunes usagers, vous pouvez aussi contacter les élus de la commission jeunesse en mairie ou par courriel à l'adresse suivante contact@soucieu-en-jarrest.fr

SYLVIE BROYER, ADJOINTE A LA JEUNESSE ET AU CME



CULTURE



La maison des expositions, rénovée par la municipalité, nommée "l'Échevette", a été inaugurée le 28 septembre 2014. Vous trouverez sur le site www.soucieu-en-jarrest.fr le formulaire pour exposer, ainsi que le programme des prochaines expositions. De plus, il est rappelé aux associations qu'un FIC (Fonds d'Initiative Culturelle) peut permettre de financer des projets à vocation culturelle, selon des modalités spécifiques. Dossier à retirer en mairie.

MIREILLE BROSSE-AVITABLE,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE

ENVIRONNEMENT



Le comité environnement se préoccupe du cadre de vie : ce cadre de vie nous le voulons au plus près des objectifs de développement durable définis dans notre Agenda 21. En 2015 le conseil municipal va signer une charte qui nous engage, les services techniques et les élus, à réduire, puis interrompre, toute utilisation d'herbicides, de pesticides et de fongicides. Des communications régulières informeront des étapes à franchir « ensemble ».

Il y a 25 ans les déplacements doux, piéton, vélo, trottinette, n'étaient pas d'actualité. Aujourd'hui cela prend vraiment du sens et correspond aux attentes de la population. Le comité va s'attacher à envisager toutes les solutions qui vont permettre d'accroître les déplacements sécurisés. Cela concernera aussi les personnes se déplaçant en fauteuil. Mais les conducteurs sont aussi concernés... puisqu'il faudra parfois partager l'espace et être encore plus vigilant !

VÉRONIQUE LACOSTE,
ADJOINTE À L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE

BÂTIMENTS



Dans l'attente d'une solution durable, et afin d'accueillir de façon satisfaisante l'ensemble des enfants de maternelle au restaurant scolaire, un préfabriqué a été ajouté à ceux existants, place des Bistanclaques.

GINETTE COQUET, ADJOINTE AUX BÂTIMENTS

ASSOCIATIONS

DES CHIFFRES CLÉS



39 associations, 1445 adhérents, 10 408 m² de locaux utilisés, 10 948 heures d'utilisation. La réfection du sol de la salle Jean Garin a été réalisée lors des vacances de la Toussaint.

BRUNO ROBIN, ADJOINT À LA VIE ASSOCIATIVE





Seuil avant aménagement sur le Garon



Après aménagement



Débardage des arbres dangereux au bord du Garon



LES BRIGADES VERTES S'ACTIVENT "AU BARREL"

Des aménagements ont été réalisés dernièrement en vallée en Barret sur les communes de Soucieu-en-Jarrest et Chaponost (lieu-dit «Le Barrel» bien connu des Jarréziens).

Un ouvrage (appelé seuil) empêchant la libre circulation des poissons a été effacé sur le Garon (juste en amont de la confluence avec le Furon). Cela répond aux objectifs fixés par l'Europe, imposant à la France d'atteindre d'ici 2015 le bon état des eaux superficielles et souterraines. Or, l'atteinte de ce bon état passe par la libre circulation des espèces. Auparavant ensablé et stagnant, la rivière a désormais retrouvé un profil plus naturel et bien oxygéné, tout en permettant la franchissabilité piscicole.

La végétation qui borde le Garon a dû également faire l'objet d'un allègement afin d'éviter que des arbres âgés ne bas-

culent dans la rivière. Ces différentes interventions se sont voulues «douces» pour maintenir l'écosystème existant (nidifications, refuges...). La main-d'œuvre humaine et la traction animale, moins traumatisante pour les sols et le lit du ruisseau ont été privilégiées et l'abatage des aulnes vieillissants vont favoriser la régénération spontanée des ripisylves (formations boisées le long des petits cours d'eau jouant un rôle écologique essentiel pour l'habitat de la faune, la filtration des eaux, la stabilité des berges...).

Ces aménagements ont été réalisés et financés par le SMAGGA*. L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a subventionné le projet à hauteur de 80 %.

*Syndicat regroupant 27 communes toutes situées sur le bassin versant du Garon (dont Soucieu-en-Jarrest fait partie).

En savoir + : www.contratderivieredugaron.fr ♦

DANS LA FAMILLE MÉTAUX, JE DEMANDE LA CANETTE

Dans le jeu des 7 familles de la collecte sélective dans le bac jaune ou le silo jaune, la famille « métaux » est composée de : la canette de soda, la boîte de conserve, la bombe aérosol, du déodorant, la barquette en aluminium des plats préparés et bien sûr du papier aluminium de cuisine. Alors n'hésitez pas et jouer à être le meilleur trieur dans le bac jaune ou le silo jaune avec le SITOM Sud Rhône ! ♦



© NorGal - Fotolia.com

VIE ÉCONOMIQUE locale

À l'heure où l'on parle beaucoup de mondialisation, pourquoi s'arrêter sur la vie économique de notre commune, de notre canton, alors que les "décideurs et financiers" sont ailleurs. Et bien justement, nous voulons valoriser nos richesses et nos ressources tant pour le commerce que l'artisanat. Plusieurs raisons à cela.

► L'économie de proximité représente un gisement d'emplois considérable pour le territoire.

► Les compétences requises par les secteurs de l'économie de proximité couvrent un très large spectre de qualifications.

► La consommation locale permet de faire des économies d'énergie, d'éviter du transport.

► Le centre-ville de Soucieu en Jarrest accueille 25 activités concentrées sur un périmètre restreint qui présente une accessibilité aisée, avec plus de 700 places de stationnement.

► L'économie de proximité permet de créer du lien social, de renforcer les énergies.

Un travail de fond est mené sur l'ouest lyonnais afin de mieux comprendre les enjeux des acteurs économiques locaux, de les impliquer et commencer à travailler avec eux concrètement à la mise en place de "projets" pour dynamiser le développement de l'ouest Lyonnais.

VÉRONIQUE LACOSTE, RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À LA COPAMO

GAGNANT/GAGNANT !

TÉMOIGNAGES

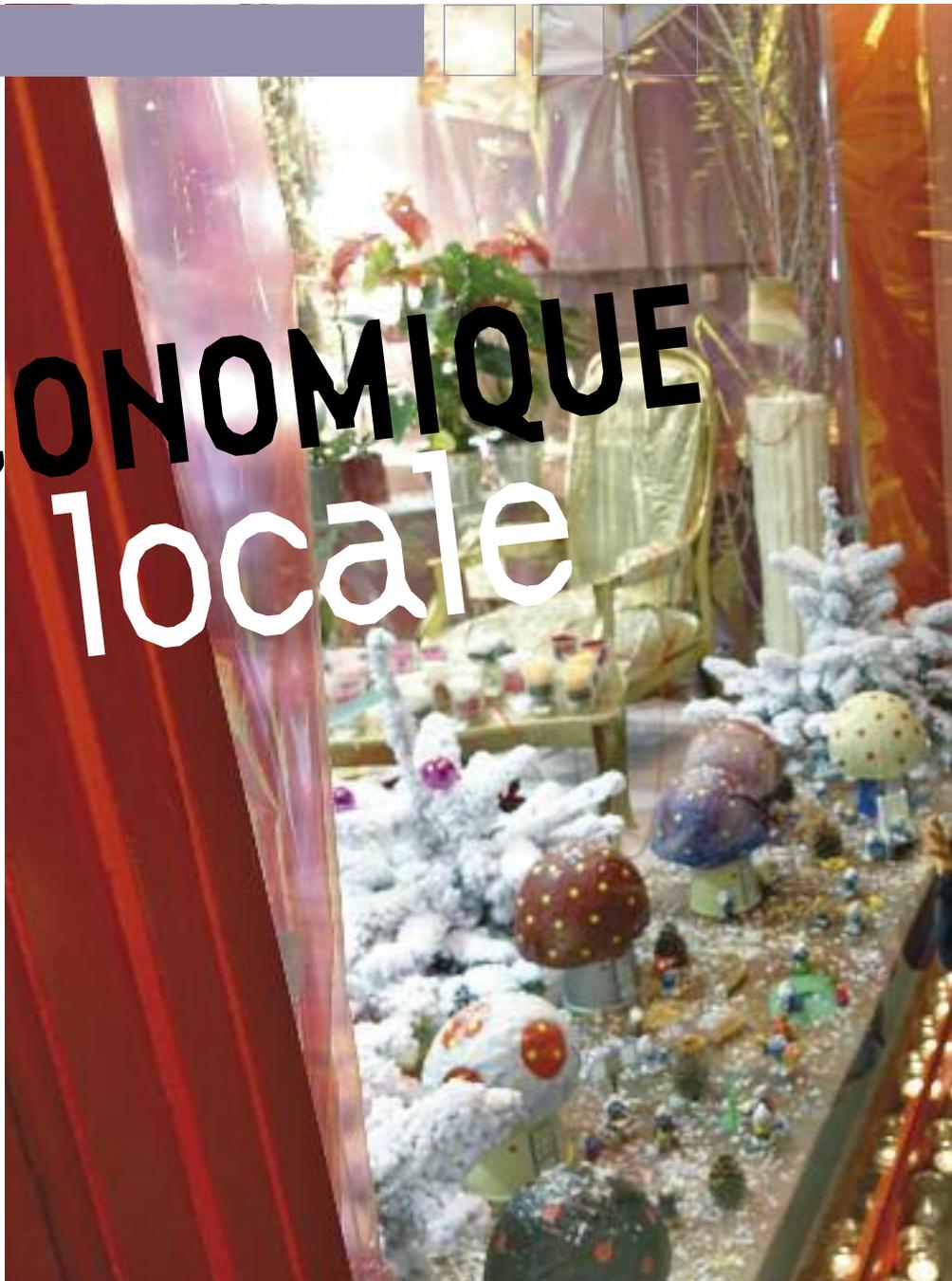
De nombreux corps de métiers sont présents sur notre commune ou dans les communes voisines à travers l'artisanat. Nous avons rencontré des jarréziens qui les font travailler pour connaître les raisons de leur choix. Il en ressort que c'est "gagnant - gagnant".

"Je voulais installer des volets roulants à toutes mes fenêtres. Mon choix s'est orienté vers un artisan de Soucieu après avoir comparé 3 devis ; il n'était pas plus cher que les autres."

"Face aux difficultés que j'avais à prendre rendez-vous avec le plombier-chauffagiste pour l'entretien de ma chaudière, j'ai fait appel à un jeune plombier jarrézien qui fait maintenant l'entretien annuel et les réparations

nécessaires. Il prend même le temps de me donner des conseils".

"En 2013/2014 j'ai aménagé une maison dans une ancienne grange. J'ai fait travailler un plombier et un menuisier de Soucieu, un électricien de Thurins et des menuisiers maçons de Ste-Foy-l'Argentière, et un menuisier de Soucieu. Globalement tout a bien fonctionné, j'ai eu affaire à des personnes réactives (proximité aidant). Pour ma part c'est un réel motif de satisfaction de contribution à l'emploi local qui respecte les conditions de travail des personnes. Je ne me suis pas privé non plus de les conseiller à des amis qui les ont eux-mêmes sollicités. J'ai également favorisé les fournisseurs de matériaux locaux en boycottant très scrupuleusement les grandes chaînes





À SOUCIEU, TRAVAUX RIME AVEC LOCAUX

Pour réaliser travaux ou constructions, la Municipalité privilégie l'appel à l'artisanat local. Sont considérées comme locales les entreprises de la COPAMO, des communes avoisinantes, des Monts du Lyonnais.

Cette volonté de faire travailler les artisans locaux est en cohérence avec notre agenda 21 (et plus largement le Grenelle de l'environnement).

Ce critère géographique vient compléter les nombreux critères pris en compte dans le cahier des charges nécessaire à une démarche d'achats efficace et respectueuse des règles des marchés publics. L'ensemble de ces éléments contribuent à choisir les entreprises les mieux disantes, c'est-à-dire qui proposent une offre économiquement intéressante tout en répondant à un ensemble de critères techniques pour le travail demandé.

LOCAVORES

Ce terme a été inventé pour nommer les habitants qui consomment "local".

"Lors des manifestations municipales la Commune s'approvisionne en boissons locales, jus de fruits ou vin. Les producteurs et vignerons locaux ou la Sicolys sont nos fournisseurs.

Une réflexion est engagée avec les commerçants de la commune pour renforcer le partenariat.

Jeu des vitrines, organisé avec les commerçants pour le 8 décembre

de magasin. Certes, il y a peut-être un surcoût, mais il est complètement compensé par le sérieux des artisans locaux auquel j'ai eu affaire."

"J'ai choisi des artisans de Soucieu (électricité et plâtrerie-peinture) d'une part pour leur proximité, faire travailler "nos artisans", avec un déplacement limité en km, et d'autre part pour leur professionnalisme que j'ai vraiment apprécié : devis juste, travaux dans les délais, et qualité du travail. Je les ai trouvés à l'écoute, concerné par mes demandes, avec beaucoup d'échanges, notamment sur notre village. Il s'avère qu'un d'entre eux est devenu un ami."



UNE CHARTE HABITAT AVEC LES ARTISANS LOCAUX



Le programme local de l'habitat porté par la Copamo vise des projets d'amélioration de l'habitat des particuliers. Une charte couvrant différents corps de métiers est proposée aux artisans du bâtiment, elle permet à la communauté de communes de mettre à disposition des habitants désireux d'effectuer des travaux, la liste des artisans locaux signataires. Moyennant quoi les artisans signataires en possession des labels éco artisans s'engagent à apporter un service de qualité correspondante.

Informations : Service Habitat Copamo, tél : 04 78 44 73 83, plh@cc-paysmornantais.fr

UN SALON ANNUEL



Le CAP organise son Salon Habitat et Jardin les 28 et 29 mars au Boulodrome de Mornant. Il rassemblera les artisans du Pays Mornantais désireux d'exposer leur savoir-faire dans le domaine de la construction, la rénovation et l'aménagement intérieur et extérieur de l'habitat.

COMMERÇANTS JARRÉZIENS.

JEU : RETROUVE QUI FAIT QUOI ?



Anthony Badoil



Gina Pinto



Chrystel et Marc Sadoun



Christophe Poloce



Nicolas Fernandez



Isabelle Christophle



Candido et Sandrine Gala



Régine et Stéphane



Guy et Jeannette Durand



Marie-Line Ratton



Sophie Bedros



Alain Fabre



Bernard Sbrava



Bertrand Hassler



Restaurant
Du côté de Marjon



Caraïbes café PMU



Agence Immobilière
Lyonnaise



Électro ménager,
informatique : Galaxie Video



Institut Beauté des Sens



Carrosserie Badoil



Garage jarrézien (Renault)



La Serre de Christophe,
Fleuriste



Coiffure Soleil sud



Coiffure salon Christophle



Tabac presse loto



Boulangerie Gala



Institut Auriline Détente



Christophe Perron



David Travers



Laurène Michelot



Marie-Claude Berthet



Dominique Chiplier



Marie-Pierre Dupré Latour



Xavier Barrandon



Jacqueline Zidane



Sargiacomo



Julie Fernandez



Flora



Françoise Allard, Christophe Borcard



Nathalie Guyot



Nicolas Gabriel



Sandrine Gomez Peyssonneaux



Daniel Merte



Éric Vidal

Prêt-à-porter, lingerie Boutique Agnès

Garage Vidal

Épicerie : Le Panier Jarrézien

Petit casino

Barrandon Optique

Boucherie des Agapes

Boulangerie pâtisserie Pains surprises

Bar restaurant Les chasseurs

Pharmacie Dupré Latour

Auto-école Auto Zen

Coiffure Julie Fernandez

Guy Hoquet Immobilier

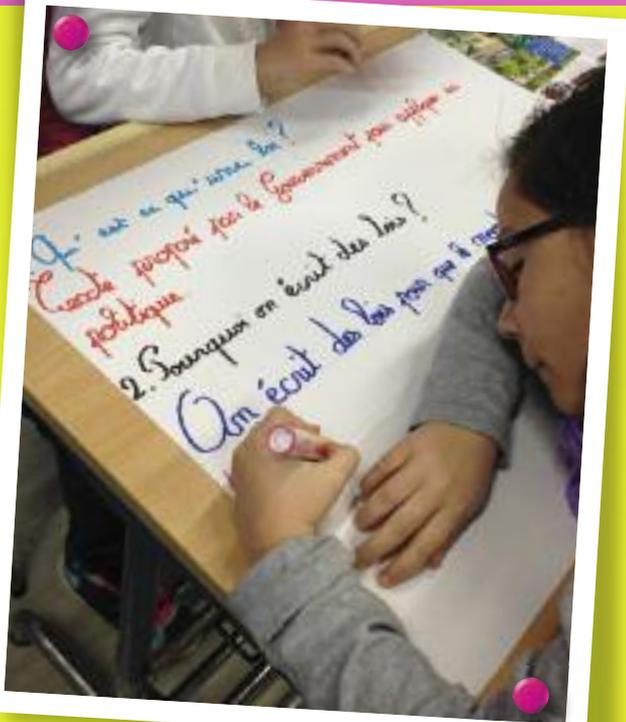
Pizzeria La Belle Étoile



Soutien à l'artisanat et au commerce : l'État vient de se prononcer favorablement pour une participation de 135 000€ dédiée aux services artisanat et commerce de la COPAMO. Ces aides FISAC* peuvent permettre d'aider au financement de projets visant la mise aux normes, en accessibilité, signalétique etc. d'espaces de vente, sur des projets individuels ou collectifs.

*Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

LES JEUNES ont la pêche



"Nous allons écrire une loi"

Chaque année 577 classes participent au Parlement des enfants. 577 classes, car il y a en vrai 577 députés à l'Assemblée nationale. Notre projet a été choisi, et nous allons participer au 20^e parlement des enfants !

Pour cela nous allons étudier comment on fabrique une loi, son parcours entre l'Assemblée nationale et le Sénat... Nous allons inviter notre député, monsieur Fenech, peut être viendra-t-il nous rendre visite dans la classe ?

Nous allons écrire une loi sur le thème de cette année, "les droits de l'enfant". Nous avons commencé à travailler. Nous espérons que notre travail sera choisi, si c'est le cas nous irons en juin à Paris, visiter l'Assemblée nationale !

LA CLASSE DES CM1-CM2 DES CHADRILLONS

Chantons l'Afrique

Cette année le 5 juin, nous allons chanter sur le thème de l'Afrique à la salle Flora Tristan. Toute l'école sera sur scène ! Nous avons commencé à apprendre des chants avec Francis, le musicien qui nous dirige.

LA CLASSE DES CM1-CM2 DES CHADRILLONS

On a découvert le "Land art"

Mercredi 18 novembre, nous avons fait du "land art". **C'EST DE L'ART DANS LA NATURE.** Nous avons d'abord regardé des photos de compositions de ce mouvement artistique. Puis, après avoir trié tout ce que nous avions apporté, nous avons fait nos propres compositions dehors, malgré le brouillard. Nous recommencerons à chaque nouvelle saison !

LA CLASSE MATERNELLE DES MOYENS-GRANDS
DES CHADRILLONS



Un moment émouvant

Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel de la Municipalité et du Conseil municipal des enfants lors d'une belle matinée pour la commémoration du 11 novembre 1918.

Maé, représentante du Conseil municipal et de l'école Saint-Julien, a tout d'abord lu une lettre d'un soldat à sa famille racontant les horreurs de la guerre. Ensuite des élèves de l'école de théâtre ont lu à leur tour des courriers expliquant la vie sur le terrain mais aussi dans les familles, les femmes et les enfants. Ce n'était facile pour personne ! Ensuite, les noms des personnes jarréziennes décédées au cours des conflits ont été énumérés et des enfants ont déposé une fleur pour chaque personnage.

Un moment fort, émouvant et important, car le souvenir de cette période doit rester gravé dans nos mémoires.

RÉMY ET MAÉ, ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
ÉCOLE SAINT-JULIEN



Chouette, trier permet de (re)fabriquer plein d'objets

Une responsable du SITOM (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) est venue à l'école pour nous sensibiliser à l'importance du tri des déchets.

Le verre et l'aluminium sont 100% recyclables. Avec le fer, on peut fabriquer des vélos, des trottinettes. Avec le plastique, on peut faire des pulls polaires... Mais ce qui a beaucoup changé c'est le tri des textiles.

Dans les bacs blancs, on peut déposer des vêtements mais aussi des chaussures, des sacs, du linge de maison. Même si les vêtements ou les chaussures sont un peu usagés, ils sont recyclés en chiffons et surtout en isolant thermique et acoustique... Donc il ne faut pas hésiter à se servir des bacs blancs !

LUCIE ET LOUANE - ÉCOLE SAINT-JULIEN



Vive le chocolat !

Presque toute l'école, de la grande section de maternelle au CM2, a participé à l'activité pédagogique complémentaire (APC) spéciale "chocolat" à l'occasion de la semaine du goût. Le mardi 14 octobre puis le jeudi 13 novembre nous avons réalisé des friandises au chocolat : cookies, boules de noix de coco, gaufres en forme de cœur et gâteaux au chocolat. Pour cela, les maîtresses avaient fait des groupes en répartissant les élèves de chaque classe afin d'apprendre à s'aider et à travailler ensemble.

LY-LOU ET VICTORIA - CLASSE DE CE2, ÉCOLE SAINT-JULIEN





Comment nous avons vécu nos vœux du 10 janvier

Le matin du 10 janvier nous nous sommes réunis nombreux comme tous les ans pour participer aux vœux du maire. Le Conseil municipal des adultes a d'abord abordé des sujets :

- ▶ la construction de la caserne des pompiers, avec, éventuellement un espace vert ;
- ▶ la mise en place (déjà faite) d'un feu de signalisation à déclenchement manuel pour les élèves de l'école St-Julien se rendant à la cantine le midi à l'école des Chadrillons ;
- ▶ l'agrandissement de la cantine des grandes sections à l'école des Chadrillons.

Le Conseil municipal des enfants a ensuite pris la parole pour parler de la mare et du cross qui a rapporté une somme importante donnée à l'association "Dr clown".

Une remise de diplôme a eu lieu. Pour finir nous avons enfin dégusté une galette.

Résultat : nous avons passé une super matinée et nous remercions chaleureusement tous les participants.

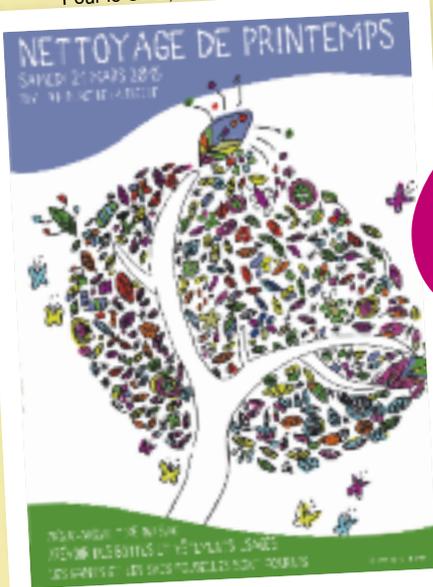
FLORE ET MARIE,
CONSEILLÈRES MUNICIPALES JUNIOR(ES)

Cross : RDV le 5 juin

L'année dernière nous avons récolté 442 € pour redonner le moral aux enfants hospitalisés. Nous préparons déjà le cross prévu le **5 juin 2015**, nous allons choisir une nouvelle association à financer et soutenir.

MATHYS, MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL

Pour le CME, réalisation Eline SOULIGNAC



Le nettoyage de printemps

Bonjour à tous ! Chaque année nous nous réunissons pour conserver la propreté de notre village. Cette année, le nettoyage de printemps aura lieu le samedi 21 mars à 9h, place Etienne Morillon.

Vous n'avez pas besoin d'amener des sacs poubelles ou des gants, car ils vous sont fournis sur place. Équipez-vous simplement de vieux jeans et de gilets jaunes, ainsi que de vieilles chaussures (bottes de pluie, baskets,...).

Pour finir cette matinée, un pique-nique tiré des sacs sera organisé, accompagné d'un apéro offert par la Mairie. Nous vous remercions tous d'avance pour votre contribution.

FLORE, POUR LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Défi sans voiture

Nous essayons de convaincre les copains d'utiliser des modes de transports doux pour aller à l'école. Nous avons fixé le lundi en juin dernier, mais l'opération n'a pas eu beaucoup de succès. On en a conclu que ce n'était pas forcément le bon jour. Nous allons faire une nouvelle proposition en **mai et juin 2015**.

On propose d'organiser une grande soirée "sans voiture" avec le Conseil municipal des adultes ; la date retenue est le dernier soir d'école: **vendredi 3 juillet 2015 entre 18h et 21h30**.

MATHYS, MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL

Nous nous réunissons tous les mois pour parler de la vie du village...





BASKET : FORMER POUR ASSURER LA RELEVÉ !

Depuis plus de 20 ans, l'Association sportive Soucieu basket (ASSB) forme et accompagne en compétition de jeunes basketteuses et basketteurs à partir de 7 ans.

Cette saison, notre équipe de mini-pous-sin(e)s (catégorie des moins de 9 ans – U9M), entraînée et coachée par Rodolphe Grégori, évoluera après une première phase de brassage brillante où elle termine en tête de sa poule, au plus haut niveau du championnat départemental.

Les autres équipes de jeunes de l'ASSB ont également très bien démarré leur saison.

Nos poussines (U11F) et nos benjamines (U13F) joueront également en premier niveau. Nos autres équipes de jeunes ; poussins (U11M), benjamins (U13M), minimes (U15M), cadettes (U17F) et cadets (U17M) évolueront en niveau 2 ou 3.

Notre équipe de séniors garçons en construction réalise une bonne première partie de championnat. Qu'ils soient patients, la relève arrive ! ♦

PHILIPPE BERLE, PRÉSIDENT



ASSB
www.assb.wifeo.com



L'APPEL À L'HEURE DE NOËL

Notre association a bien grandi cette année : en effet six nouveaux parents ont rejoint nos rangs, ce qui a permis de compenser certains départs et de porter notre effectif à 15. Bienvenue donc à ces nouveaux bénévoles.

Les activités réalisées au cours du premier trimestre 2014/2015 (actions "chocolats" et "sapins de Noël" ainsi que le "marché de Noël") ont très bien fonctionné et ont permis de recueillir des recettes substantielles. Ainsi avons-nous pu offrir un goû-

ter de Noël à tous les enfants et financer pour moitié le spectacle du 4 décembre proposé à tous les élèves de l'école Saint Julien. Une collation a pu aussi être offerte aux parents à l'issue de la célébration de Noël du 20 décembre dernier.

Merci de noter les dates des prochaines animations dès maintenant dans vos agendas 2015. ♦

CÉLINE JARICOT, PRÉSIDENTE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ST-JULIEN

AGENDA

- ▶ Samedi 28 février 2015
Loto de l'école
- ▶ Samedi 7 mars 2015
Portes ouvertes
- ▶ Samedi 28 mars 2015
Carnaval
- ▶ Vendredi 3 avril 2015
Bol de riz
- ▶ Samedi 27 juin 2015
Kermesse

AS SOUCIEU FOOTBALL

Un petit déplacement à St-Symphorien-sur-Coise pour nos petits, éduqués au football par Sylvain Soler et Philippe Canelle.

Ils nous ont une fois de plus montré leurs capacités en s'imposant dans ce tournoi en salle, face à des équipes comme Meginand, Haute-Brevenne, Pays de Coise, St Galmier, Chazelles... et bien sûr Haut-Lyonnais, que nous remercions pour la qualité de l'accueil et l'organisation dans une superbe salle. Avant de vous donner les résultats de la journée, il faut rappeler que ce challenge porte le nom d'un bénévole très investi dans son club et qui nous a malheureusement quittés il y a 3 ans.

D'un point de vue sportif, la journée était organisée autour de 2 poules de 6 équipes. Soucieu a terminé 1^{er} de la sienne avec 4 victoires (3-0, 1-0, 1-0, 1-0) et un match nul (0-0).

La victoire se jouant entre les 1^{ers} de chaque groupe, il a donc fallu rencontrer Chazelles en finale. Après une partie serrée, le score restant à 0-0 à la fin du temps réglementaire, il a bien fallu s'en remettre au sort des tirs aux buts et à la

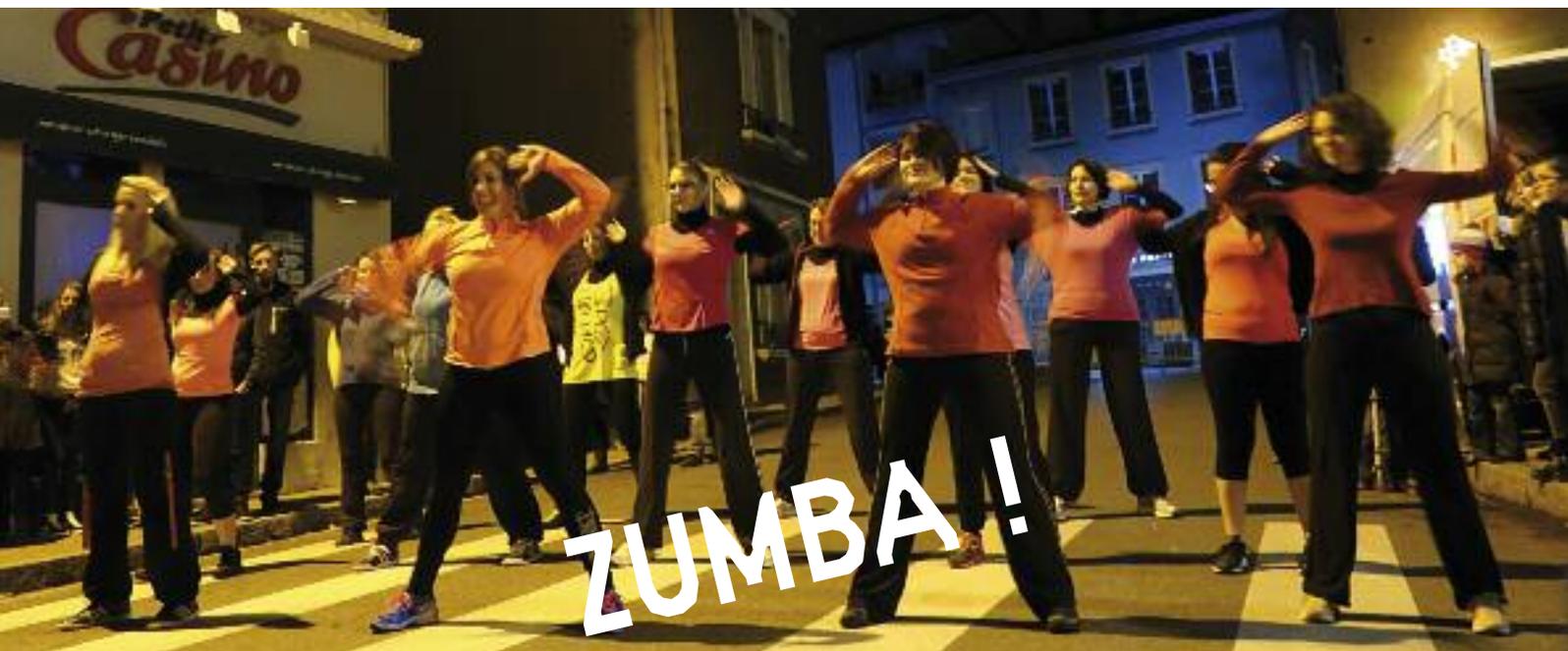


21 décembre 2014 - les U11
vainqueurs du Challenge JP Marquet
organisé par le Club de Haut-Lyonnais

technique de nos jeunes joueurs, en l'occurrence Enzo Wojtczak et Jules Marcon qui n'ont pas failli à cette tâche. Notre gardien Martin Corretel sortant un bel arrêt et n'ayant pas pris de buts comme du reste tout au long de la journée, notre équipe remporte la séance 2 à 0.

Retour à Soucieu avec le sourire par un beau premier dimanche d'hiver et avec un trophée à remettre en jeu... l'année prochaine ! ♦

ADAM MUR, PRÉSIDENT



ZUMBA!

Vous étiez nombreux(ses) à réclamer cette activité, la MJPT a donc ouvert un cours cette année. Ainsi, avec près de 40 pratiquant(e)s, les cours de Zumba ont débuté au mois d'octobre ! Encadrés par Julie, professeure diplômée, ceux-ci ont lieu les lundis de 19h à 20h à l'espace Flora Tristan.

La Zumba est une activité cardio-vasculaire ludique qui mêle fitness et danses latines. C'est une activité accessible à tous. Si vous souhaitez mêler entraînement physique, techniques de danse et chorégraphies, venez pratiquer ce sport sur des rythmes latinos tout en vous amusant ! ♦

CÉDRIC PERROUD

CONTACT
Tél. 04 72 31 08 40



NETTOYAGE DE PRINTEMPS : TOUS À LA CHASSE LE SAMEDI 21 MARS !

Cette année, la chasse aux volatils plastiques emportés par les vents d'hiver ou sauvages détritiques embusqués ça et là va se dérouler le samedi 21 mars 2015 (attention, changement de jour cette année. C'est bien un samedi !)

Tout équipés que seront les jarréziens et jarréziennes de tous poils, pour la grande battue du nettoyage de printemps, nous ponctuerons cette matinée par une chasse d'un autre type. Elle se pratique un peu comme la chasse à courre, mais dans le cas présent ce sont plutôt des meutes d'enfants que l'on risque de trouver à l'affût. En effet, à l'approche de Pâques, un lâcher d'œuf sera réalisé, de quoi aiguïser la mire de plus d'un gourmand !

Rendez-vous, bon pied bon œil, le samedi 21 mars à 9h place Étienne Morillon ! Comme à l'accoutumée, l'ensemble des participant(e)s est invité à partager un apéritif (offert par les associations organisatrices et la municipalité) puis un pique nique tiré des sacs.

Ce nettoyage est organisé bénévolement par des associations (SCL, STAF) avec le support de la Municipalité. Il est mené en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants (CME), les écoles primaires du village, la Société de chasse Verchery Grand Champ, la Rando Jarrézienne. ♦

LE BUREAU DE LA SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS



LE RAMI PROPOSE ATELIERS ET ANIMATIONS MUSICALES

Les Relais d'Assistants Maternels Itinérants (RAMI) sont ouverts aux enfants de moins de 6 ans et à leurs accompagnateurs (familles, assistants maternels...) sur inscription.

Les animatrices du RAMI ont choisi de travailler sur le thème de la musique. Les animations musicales proposées sur 8 communes seront complétées par deux spectacles avec la compagnie "Trouver les mots" lors des vacances scolaires à St Maurice sur Dargoire, le 14 avril et à Soucieu le 6 juillet 2015.

Avec « Les ateliers de Cellestine », petits et grands pourront aussi fabriquer des instruments de musique à partir de matériaux recyclés.

Les groupes d'échanges proposés sur les communes de Chassigny et Rontalon se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Au cours de ces rencontres les assistants maternels partagent, échangent, avec une psychologue, sur leurs expériences et les difficultés rencontrées au quotidien dans leur pratique professionnelle. ♦

Contact

RAMI NORD

Marine SEGURA : 06 75 71 49 50

rami@cc-paysmornantais.fr

www.cc-paysmornantais.fr



MATINÉE BRICOLAGE À LA CURE

Ce matin, 22 décembre, les enfants du caté de Soucieu se sont retrouvés pour une matinée bricolage. Chacun a mis à profit ses talents, ses idées, pour fabriquer de magnifiques santons. Ils ont été apportés à la crèche pour la veillée de Noël à l'église de Soucieu.

Ce fut, un temps bien agréable, beaucoup de sourires, d'échanges entre parents et enfants enchantés du résultat... ♦

MYRIAM & FLORENCE,
ANIMATRICES RELAIS PAROISSE



Les 12, 13 et 14 juin 2015
à l'espace Flora Tristan

La Compagnie Le Contoir,
nouvelle compagnie
jarézienne, présente, avec ses
15 comédien(ne)s :

Le Ravissement d'Adèle,
une pièce de Rémi De Vos.
Mise en scène de Bruno Miara.

THÉÂTRE

Michel Bertolet découvre qu'Adèle, sa fille adolescente, n'est pas rentrée. Un avis de recherche est déposé dans les commerces du village, des battues sont organisées dans la forêt voisine et un inspecteur est spécialement dépêché pour suivre l'affaire. Du boucher au retraité, du pilier de bistrot au jardinier de la ville,

chacun y va de son hypothèse, commençant à observer chez son voisin le moindre comportement étrange. Les soupçons créent la zizanie, les langues se délient et tout devient soudain suspect, bizarre, compliqué, y compris la façon de parler des uns et des autres. ♦



CARNAVAL 2015

M. Carnaval s'est un peu essoufflé suite aux séances intensives de sports, de l'année dernière. Alors il s'est dit : « Et si je partais, pour me reposer un peu, à l'Océan... » J'y verrais sans doute des poissons, des coquillages, des mollusques, des requins, ou des dauphins. Peut-être une baleine ? Je pourrais y faire du bateau, je croiserai aussi des pêcheurs, des marins et pourquoi pas des sirènes ? Je plongerais avec mon masque et mon tuba, je chercherais des épaves et des trésors qui appartiendraient à des pirates pas aussi méchants

qu'ils n'en auront l'air. « Oui c'est une bonne idée, l'Océan ; il y a tellement de choses à voir ! »

Mais où se trouve la Grande Bleue de Soucieu ? À la salle Jean Garin, bien sûr ! M. Carnaval commencera son périple maritime le samedi 28 mars 2015, à 11h, au son de la fanfare !

Rendez-vous est pris, alors venez nombreux pour défilier avec M. Carnaval.

CÉCILE PALATIN, POUR LE COMITÉ
DES PARENTS D'ÉLÈVES



DES NOUVELLES DE LA SOUPE

En novembre et décembre, la Soupe a organisé un stage de monotypes où chacun/e a pu développer son potentiel créatif, et le résultat était là !

Rendez-vous pour le prochain **stage "découverte du pastel"** les 7 et 14 mars.

Ce stage est ouvert à tous, ados et adultes...

Ces stages sont encadrés par Renata qui a également travaillé avec des enfants dans le cadre du TAP. ♦

LE BUREAU

PLUS D'INFOS
Tél. 06 15 38 71 46



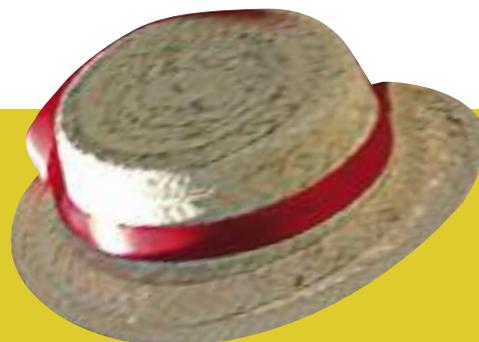
TELÉTHON: 7806 EUROS REVERSÉS !

Les actions conduites cette année principalement avec le loto du vendredi soir, la soupe au chou et l'animation du 8 décembre, ont permis de reverser un chèque de 7 806 € au téléthon.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées, des bénévoles qui ont

donné de leur temps, des commerçants, artisans et agriculteurs qui ont donné les lots et les produits alimentaires, les pompiers et l'équipe municipale qui a reversé la recette de la fête des Lumières organisée à Soucieu. A tous, et à chaque participant un grand merci ! ♦

MICHÈLE SERRAILLE



LES CLASSES EN 5 SERONT-ELLES AU RENDEZ-VOUS ?

Jeudi 5 mars à 20h30, à la Maison de la petite enfance, une réunion est proposée aux personnes des classes en 5. Avec dynamisme et énergie ceux qui souhaitent "faire quelque chose" pourront échanger et décider. Si vous êtes empêchés faites-le savoir à Maurice Bernard au 04 78 05 02 40.

Voilà une bonne occasion pour développer et faire vivre le lien social qui est un bon chemin vers la "fraternité". ♦

"UNE ROSE POUR CHAQUE SOLDAT MORT AU CHAMP D'HONNEUR"

À Soucieu la commémoration de l'Armistice s'est déroulée devant une foule relativement importante. Le défilé emmené par les porte-drapeaux, les pompiers et de nombreux enfants des écoles primaires a rassemblé les anciens combattants, les élus et des habitants de la Commune.

La cérémonie au monument aux morts a été précédée par la remise de roses au pied du monument (1 rose par soldat mort au champ d'honneur). Merci au CME qui organisait, merci aux directrices et aux enseignants d'avoir mobilisé leurs élèves pour cette commémoration. Merci aussi à l'élève de l'école St-Julien pour son poème et aux enfants du CME qui ont donné la réplique au groupe théâtre lors des lectures de lettre des poilus. Nous espérons que ce mouvement d'adhésion au devoir de mémoire se poursuivra dans l'avenir.

La cérémonie a été clôturée par l'appel des morts, les sonneries aux morts et la Marseillaise, exécutées par l'École de musique, et les allocutions des anciens combattants et de monsieur le maire.

Une exposition très documentée avait été mise en place par la Municipalité à la bibliothèque. Elle a reçu de nombreux visiteurs. ♦

YVES JARDIN PRÉSIDENT UNC





Départ de la Saintésprint, à Soucieu

LES JARRÉZIENS À L'ASSAUT DE LA SAINTÉLYON !

Coureurs, accompagnateurs, supporters, bénévoles

Le 6 décembre a eu lieu un trail de nuit reliant Saint-Étienne à Lyon par les crêtes des monts du Lyonnais : c'était la 61^e édition d'une course devenue mythique et qui est la doyenne des courses natures en France.

Au rendez-vous cette année : froid, vent, et boue. Plus de 14 500 participants sur 3 épreuves dont 9 000 (6 000 en solo et 3 000 en relais) sur la SaintéLyon au départ de Saint-Étienne sur 72 km. 3 000 sur la SaintExpress au départ de Sainte Catherine sur 44 km. 2 500 sur la Saintésprint au départ de Soucieu sur 23 km (2^e édition). Les jarréziens étaient très bien représentés sur la course, aussi bien en tant que coureurs, accompagnateurs ou supporters, mais aussi en tant que bénévoles (sécurité, signaleurs, ravitaillement, secours...) qui sont les garants de la réussite d'une telle épreuve. ♦

MARC JOUBERT

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard Chatain
RÉDACTEUR EN CHEF : Sylvie Broyer
RÉDACTION : Véronique Lacoste, Gérard Grange, Béatrice Boutemy, James Pedron, Monique Taleb, Marie France Pillot.
CRÉDITS PHOTOS : commune de Soucieu-en-Jarrest
COORDINATION : Delphine Corbière
CRÉATION : Chlorofeel Communication
IMPRESSION : Imprimerie de l'Alphabet
 Prochaine parution : juin 2015.
 Merci d'envoyer les articles et photos à : communication@soucieu-en-jarrest.fr
 Mairie de Soucieu-en-Jarrest
 Place de la Flette
 69 510 Soucieu-en-Jarrest
 Tél. : 04 78 05 26 33
 Site : www.soucieu-en-jarrest.fr
 Mail : contact@soucieu-en-jarrest.fr

HOMMES ET FEMMES CHERCHENT ADRÉNALINE

Ils ont entre 35 et 50 ans, hommes et femmes. Vous pouvez les croiser 2 ou 3 fois par semaine. Ils se déplacent seuls ou en meute (ils préfèrent !). Ils font parfois du bruit. Aucun n'a l'air triste. Ils peuvent être grimaçants... mais pas méchants. Selon leur forme et leur disponibilité ils se retrouvent pour courir entre 10 et 25 km. Seuls ou en petit groupe ils peuvent parcourir jusqu'à 100 km. Nous avons poursuivi de nos questions 5 de ces coureurs à pieds : Marc, Marion, Marjo et 2 Christophe.

MAIS QU'EST-CE QUE LES FAIT COURIR ?

Nos chemins de campagne, semblent être vraiment adaptés pour trouver l'adrénaline : itinéraires accidentés et vallonnés, sentiers, bois, de jour comme de nuit, calme... "Il m'est arrivé de m'arrêter pendant une course pour admirer le paysage" précise Marjo.

"On va parfois à une sortie sans grande conviction, ajoute Marion, fatiguée, la tête embuée par les soucis du quotidien, sans la pêche. Et puis cela s'avère devenir une super sortie pleine de surprises, où on rigole, qui nous fait revenir en pleine forme. Voilà un bon entraînement !"

TU PEUX TOUJOURS COURIR

Une grande variété de courses est proposée dans la région, certaines ont leurs préférences :

"un coin très joli : Gimel à St Régis du coin ; des coins familiers : les coursières St-Martin ; une course à défi : la Saintélyon ; une belle course de nuit dans la neige : le Bessat ; ambiance garantie : semi du beaujolais, semi de Paris ou de Lyon ; une bonne cause à soutenir : courir pour elle." La course "de cœur", pour Christophe, c'est la Saintélyon : "Parce que c'est à domicile, parce que ce sont des expé-

riences très différentes d'une année à l'autre : froid, boue, neige, congères, de bons moments, des galères, le partage avec ses compagnons de course, et aussi parce que c'est fort en émotions à la ligne d'arrivée."

L'UNION FAIT LA FORCE

"Les autres sont indispensables, pour l'entraînement, et pour les courses : ils rassurent, divertissent, on discute, ils encouragent, sont solidaires, ils lancent des défis, ils nous font progresser ! On discute, on galère ensemble, on réussit ensemble !

Une sortie de course à pied c'est un peu à l'image d'un moment de convivialité autour d'un verre. En plus rien n'interdit de boire le verre après, quand même !"

COUREUR, OUI, MAIS POÈTE AUSSI

*Avant le départ, l'adrénaline monte, on échange avec les copains
 Pendant la course, l'effort, la souffrance parfois, et le plaisir enfin
 À l'arrivée, la délivrance, le partage, la convivialité, et l'amitié sans fin
 Les courbatures, le débriefing, le café : ça c'est pour le lendemain matin.*

Si la course était une couleur, elle serait rouge écarlate... ou arc-en-ciel ; une musique : les 4 saisons de Vivaldi ou Ensemble de Goldman ; un sentiment : la liberté, assurément ; et un végétal : une rose. Parfois on souffre mais c'est tellement beau.

Vous l'avez compris, ces 5 là, comme leurs camarades, sont conquis par la course à pieds, séduits par les paysages, ancrés sur les sentiers, shootés à l'adrénaline, attachés aux copains et accros à cette liberté-là. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE LACOSTE



SOUCIEU EN JARREST

Le printemps à l'Echevette

La commune a rénové et réaménagé l'une des plus anciennes maisons du centre bourg, montée des Terreaux, dédiée à la culture au sens large : lieu d'expositions, d'animations, de réunions et de rencontres à caractère culturel.

Après l'exposition "Talents Jarréziens" de l'inauguration, celle des "Gallo-Romains en Pays Lyonnais", celle de l'artiste Renata Lefebvre, plusieurs expositions sont prévues dans les mois qui viennent :

ALLÉGORIES

Du samedi 6 au dimanche 14 juin 2015, exposition du peintre David BRUNET, avec vernissage le samedi 6 juin en fin de journée. (voir illustration)

AUTOUR DE LA SOIE

Samedi 25 et dimanche 26 avril, Bernard PERRET, éleveur de vers à soie à Soucieu-en-Jarrest, présentera son travail. Dans le même temps, une visite guidée de Soucieu autour du tissage du velours est prévue par l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais le samedi 25 avril matin.

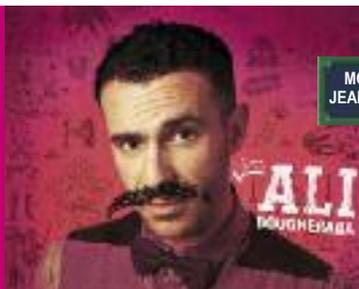


Samedi 25 avril matin
Visite guidée de Soucieu autour du tissage du velours est prévue par l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais.

SOUCIEU EN JARREST

Quelques dates sont encore à préciser pour d'autres exposants : peintres animaliers de la région Savoie, peintre figuratif portraitiste de Savoie,...

Pour vous renseigner sur la salle ou réserver l'Echevette, consulter le site de la mairie de Soucieu-en-Jarrest <http://www.soucieu-en-jarrest.fr/culture-loisirs/culture-loisirs-expo-echevette>. Vous pouvez aussi contacter Aline Gauthier à la bibliothèque 04 72 31 15 53 ou bibliotheque@soucieu-en-jarrest.fr



MORNANT JEAN CARMET

Vendredi 13 mars à 20h30
L'Odyssée de la moustache

Mardi 21 avril à 15h :
Tout va bien monsieur K

CONFÉRENCES

Vendredi 3 avril à 18h : Bolivie

Vendredi 20 mars à 18h :
Barcelone et les Baléares

Vendredi 22 mai : Sultanat d'Oman

Vendredi 6 mars à 20h30 :
Peinture & Cinéma



Vendredi 27 mars à 20h30
Soirée partagée Les Fouteurs de Joie et Jeanne Plante



ST-MAURICE/DARGOIRE

Vendredi 5 juin à 20h
Lire entre les cordes, Clos des Mûres



Dimanche 7 Juin à 17h
Mozart on s'est aimé, Eglise



ORLIÉNAS

Vendredi 10 avril à 20h30
Volière d'Humeurs, salle de l'Héliotrope



11 NOVEMBRE



EXPOSITION CENTENAIRE DE LA GUERRE



CONCERT DE LA CHORALE

93I 7

93I 7

5. RDP III

5. RDP III



REMISE DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR



8 DÉCEMBRE



TÉLÉTHON

93I 7

93I 7

5. RDP III

5. RDP III